

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 43, près du théâtre de Fontenay, — (Téléphone 967) TOURCOING — 46 bis, Rue de Roubaix.

Sigle administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 12 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs — Un an : 12 francs Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

# DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . . . 0 fr. 20 FAUCILLES . . . . . 0 fr. 30 RAILS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les annonces sont reçues aux bureaux de Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 89, rue Taitbout

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 951 | A LILLE : N° 97

## Lire plus loin :

- LA GRÈVE DES MINEURS EN ANGLETERRE ; LES DERNIÈRES NOUVELLES ; LA GRÈVE SEMBLE INÉVITABLE.
- LES RETRAITES OUVRIÈRES ; LA NOUVELLE LOI.
- LA JOURNÉE DE 10 HEURES ; LA DISCUSSION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.
- LE MATCH CARPENTIER-SULLIVAN A MONTE-CARLO ; LE BOXEUR LENOIS CHAMPION D'EUROPE.
- L'AFFAIRE DES BOURGEOIS DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.
- LE GENDARME BELLIVIER, DE MARIAGES, DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE DE LILLE.
- UN GRAVE ACCIDENT AUX AGRICULTEURS DE SAINTE-ÉTIENNE, A GALAIS.
- LA PREMIÈRE DE "QUO VADIS" AU THÉÂTRE DE LILLE.

### OPINIONS

## CONSEILS DE GUERRE

La Cour de Cassation, l'autre jour, a cassé l'arrêt du Conseil de guerre condamnant le disciplinaire Rousset à cinq ans de travaux forcés. Cette décision est basée sur un vice de forme. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement puisque la Cour Suprême ne juge pas en fait et se contente d'examiner si les règles prescrites par la loi ont été observées et si la procédure est régulière.

Mais voilà qu'on affirme que dans le cas de Rousset, il y a autre chose qu'un simple vice de forme. On se demande avec anxiété et curiosité si le condamné est réellement coupable du crime dont il a été accusé. C'est la question de la juridiction militaire et des Conseils de guerre qui se pose à nouveau devant l'opinion publique avec la même force qu'elle l'est restée il y a une dizaine d'années.

C'est que l'affaire Rousset ressemble singulièrement à d'autres affaires qui ont passionné le pays et où la justice et la vérité n'ont triomphé qu'au prix d'efforts considérables et d'une campagne qui a mis aux prises les uns contre les autres presque toute la citizenie.

Quel est donc le cas de Rousset ? Un soldat à la suite d'une condamnation lui envoyé aux compagnies de discipline, il y mourut le lendemain de son arrivée, d'une congestion cérébrale. Ses documents et les rapports officiels. Morts à presque temps de la, paraissent dans la presque lettre signée d'un certain nombre de disciplinaires parmi lesquels Rousset, lettre qui affirmait que le soldat Aernout avait succombé aux violences et aux tortures dont il avait été victime.

Cette accusation fit du bruit et l'autorité militaire décida de traduire devant un Conseil de guerre ceux qui étaient accusés d'avoir martyrisé un militaire.

A partir de ce moment Rousset qui devait être le principal témoin à charge dans ce procès, fut l'objet de tracasseries et de provocations sans nombre. Accusé de refus d'obéissance en temps de paix, il passa lui-même devant un conseil de guerre qui le condamna à cinq ans de prison.

Mais on affirme que pendant le cours de l'instruction, une véritable pression fut faite sur lui pour obtenir qu'il ne maintienne pas ses accusations. Rousset refusa d'acquiescer à cette demande. Lorsqu'il comparut devant ses juges chaque fois qu'il voulait faire allusion à l'affaire Aernout, le président lui imposait le silence. Cette interdiction de parler de ce qui pourtant pouvait détenir le débat ressembla fort à la phrase fameuse prononcée lors de la procès Zola : « La question ne sera pas posée ! »

Cette condamnation à cinq ans de prison cependant ne faisait pas disparaître un témoin gênant, aussi à quelque temps de là, un autre disciplinaire Brancoli, ayant dans une rixe reçu un coup de couteau, Rousset fut accusé d'injure de ce crime.

C'est un vain que Brancoli, avant de mourir a attesté que Rousset était innocent, l'instruction ouverte contre lui fut rapidement menée et le Conseil de guerre devant lequel il comparut le condamna à vingt ans de travaux forcés.

De ces faits, il semblerait qu'un homme a été condamné pour un crime qu'il n'avait pas commis et que la cause principale de sa condamnation, c'est la dénonciation portée par lui contre ceux qui l'accusaient d'avoir torturé le soldat Aernout.

Que semblable chose puisse avoir lieu à notre époque, voilà qui surprend et indignera tous ceux qui ont au cœur le sentiment de la justice. On était en droit de penser qu'après l'affaire Dreyfus, on ne réverrait pas se produire des incidents de ce genre. L'opinion publique avait réclamé avec insistance la réforme des conseils de guerre. Cette réforme, la Chambre l'a votée, mais le projet sort

## CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

### La classification méthodique DES DOCUMENTS

#### La table bibliographique décimale

On s'étonne peut-être de voir traiter une question de bibliographie dans cette chronique scientifique, cependant la question de classification des documents qui touche à tous les domaines — car la documentation est l'outil même de tout travail — a la plus grande importance dans le domaine scientifique.

Quand, par exemple, on cherche des renseignements dans une bibliothèque, il faut connaître le mode de classification particulier à cette bibliothèque. Certes, presque tous les systèmes de catalogues employés permettent de répondre à la question : « Où se trouvent les livres traitant de tel ou tel sujet ? » Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Alfred MASSE, Député de la Nièvre, Ancien Ministre.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis hier matin au Conseil de cabinet au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

### LA DÉFENSE NATIONALE

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont rendu compte des voyages qu'ils viennent de faire pour assister l'un aux expériences d'artillerie du camp de la Bourges, l'autre aux manœuvres navales de Dunkerque et de la Houle.

Les résultats obtenus à Bourges ont été des plus satisfaisants. Quant aux manœuvres navales, elles ont fait apparaître le sérieux et l'entraînement des unités de toutes catégories et les hardiesseuses de nos officiers.

### QUESTIONS PARLEMENTAIRES

Le Conseil s'est ensuite occupé des diverses questions parlementaires.

Tous d'abord le ministre des Finances a annoncé qu'il allait commencer l'élaboration du budget de 1912 et qu'il comptait déposer ce projet à la Chambre avant les vacances de Pâques.

Le garde des Sceaux a fait connaître le sens général des observations qu'il devait présenter dans l'après-midi à la commission parlementaire au sujet du statut des fonctionnaires.

Le ministre de l'Intérieur a été chargé de représenter le gouvernement aux observations qui seront faites au sujet de la loi sur le divorce.

## Le travail dans les mines

On a distribué hier, à la Chambre des Députés, le rapport de M. Durafour sur les propositions relatives à la durée du travail des mines.

La proposition adoptée par la commission parlementaire des mines modifie sur des points importants le texte voté par le Sénat. Elle prévoit que « la journée des ouvriers employés dans les travaux souterrains des mines de combustible ne pourra excéder une durée de huit heures, calculée pour chaque poste et pour chaque catégorie d'ouvriers dans les huit dernières heures descendantes jusqu'à l'heure réglementaire de l'arrivée au jour des premiers ouvriers remontants ; pour les mines où l'usage de la poudre est autorisé, cette durée sera calculée de l'arrivée au fond de la galerie d'accès jusqu'au retour au même point ».

Toutefois la durée de présence au fond de la mine des conducteurs de chevaux et leurs aides, surveillants, géomètres, machinistes, etc., non occupés au travail ordinaire de la mine, sera fixée suivant les besoins du service, dans une consigne visée et acceptée par l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique ; cette durée ne pourra jamais être supérieure à neuf heures.

## ECHOS

**Le plus petit Conseil.**  
Le plus petit conseil de France s'est prononcé devant le conseil de révision de Brebecq (Nord), le 5 novembre 1891. Alors qu'un homme mesurant 0 mètre 92 et pesant 25 livres, il est très bien constitué et fort intelligent.

Georges qui est Alain Godeven n'est pas de Brebecq mais de Valenciennes, il ne mesure que 27 centimètres de circonférence de la tête pour offrir un engagement.

## L'ESPRIT DE TOUS

Dans la chambre, Dumont et Pigeon se préparant pour la revue de détail. Et l'un d'eux n'a pu donner des explications : Y avait pas assez à acquiescer !

A la Bourse.  
On parle de Z. financier étonné...  
Je lui répondrais tout à l'heure en gardant le silence, mais un soldat a de la grande réputation.

— A côté de lui ?  
— Non ; sur le siège.  
— Tu m'es fait peur...

## CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

### La classification méthodique DES DOCUMENTS

#### La table bibliographique décimale

On s'étonne peut-être de voir traiter une question de bibliographie dans cette chronique scientifique, cependant la question de classification des documents qui touche à tous les domaines — car la documentation est l'outil même de tout travail — a la plus grande importance dans le domaine scientifique.

Quand, par exemple, on cherche des renseignements dans une bibliothèque, il faut connaître le mode de classification particulier à cette bibliothèque. Certes, presque tous les systèmes de catalogues employés permettent de répondre à la question : « Où se trouvent les livres traitant de tel ou tel sujet ? » Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Alfred MASSE, Député de la Nièvre, Ancien Ministre.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis hier matin au Conseil de cabinet au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

### LA DÉFENSE NATIONALE

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont rendu compte des voyages qu'ils viennent de faire pour assister l'un aux expériences d'artillerie du camp de la Bourges, l'autre aux manœuvres navales de Dunkerque et de la Houle.

Les résultats obtenus à Bourges ont été des plus satisfaisants. Quant aux manœuvres navales, elles ont fait apparaître le sérieux et l'entraînement des unités de toutes catégories et les hardiesseuses de nos officiers.

### QUESTIONS PARLEMENTAIRES

Le Conseil s'est ensuite occupé des diverses questions parlementaires.

Tous d'abord le ministre des Finances a annoncé qu'il allait commencer l'élaboration du budget de 1912 et qu'il comptait déposer ce projet à la Chambre avant les vacances de Pâques.

Le garde des Sceaux a fait connaître le sens général des observations qu'il devait présenter dans l'après-midi à la commission parlementaire au sujet du statut des fonctionnaires.

Le ministre de l'Intérieur a été chargé de représenter le gouvernement aux observations qui seront faites au sujet de la loi sur le divorce.

## Le travail dans les mines

On a distribué hier, à la Chambre des Députés, le rapport de M. Durafour sur les propositions relatives à la durée du travail des mines.

La proposition adoptée par la commission parlementaire des mines modifie sur des points importants le texte voté par le Sénat. Elle prévoit que « la journée des ouvriers employés dans les travaux souterrains des mines de combustible ne pourra excéder une durée de huit heures, calculée pour chaque poste et pour chaque catégorie d'ouvriers dans les huit dernières heures descendantes jusqu'à l'heure réglementaire de l'arrivée au jour des premiers ouvriers remontants ; pour les mines où l'usage de la poudre est autorisé, cette durée sera calculée de l'arrivée au fond de la galerie d'accès jusqu'au retour au même point ».

Toutefois la durée de présence au fond de la mine des conducteurs de chevaux et leurs aides, surveillants, géomètres, machinistes, etc., non occupés au travail ordinaire de la mine, sera fixée suivant les besoins du service, dans une consigne visée et acceptée par l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique ; cette durée ne pourra jamais être supérieure à neuf heures.

## ECHOS

**Le plus petit Conseil.**  
Le plus petit conseil de France s'est prononcé devant le conseil de révision de Brebecq (Nord), le 5 novembre 1891. Alors qu'un homme mesurant 0 mètre 92 et pesant 25 livres, il est très bien constitué et fort intelligent.

Georges qui est Alain Godeven n'est pas de Brebecq mais de Valenciennes, il ne mesure que 27 centimètres de circonférence de la tête pour offrir un engagement.

## L'ESPRIT DE TOUS

Dans la chambre, Dumont et Pigeon se préparant pour la revue de détail. Et l'un d'eux n'a pu donner des explications : Y avait pas assez à acquiescer !

A la Bourse.  
On parle de Z. financier étonné...  
Je lui répondrais tout à l'heure en gardant le silence, mais un soldat a de la grande réputation.

— A côté de lui ?  
— Non ; sur le siège.  
— Tu m'es fait peur...

## CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

### La classification méthodique DES DOCUMENTS

#### La table bibliographique décimale

On s'étonne peut-être de voir traiter une question de bibliographie dans cette chronique scientifique, cependant la question de classification des documents qui touche à tous les domaines — car la documentation est l'outil même de tout travail — a la plus grande importance dans le domaine scientifique.

Quand, par exemple, on cherche des renseignements dans une bibliothèque, il faut connaître le mode de classification particulier à cette bibliothèque. Certes, presque tous les systèmes de catalogues employés permettent de répondre à la question : « Où se trouvent les livres traitant de tel ou tel sujet ? » Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Mais le plus souvent, quand on cherche à se documenter sur une question, on ne connaît pas celui ou ceux des auteurs qui ont traité cette question. Il semble que toute classification bibliographique pour être complète doit répondre à la question : « Où est-ce que se trouve tel ou tel sujet ? » C'est là que la table bibliographique décimale est venue en aide à la recherche.

Alfred MASSE, Député de la Nièvre, Ancien Ministre.

## Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis hier matin au Conseil de cabinet au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

### LA DÉFENSE NATIONALE

Les ministres de la Guerre et de la Marine ont rendu compte des voyages qu'ils viennent de faire pour assister l'un aux expériences d'artillerie du camp de la Bourges, l'autre aux manœuvres navales de Dunkerque et de la Houle.

Les résultats obtenus à Bourges ont été des plus satisfaisants. Quant aux manœuvres navales, elles ont fait apparaître le sérieux et l'entraînement des unités de toutes catégories et les hardiesseuses de nos officiers.

### QUESTIONS PARLEMENTAIRES

Le Conseil s'est ensuite occupé des diverses questions parlementaires.

Tous d'abord le ministre des Finances a annoncé qu'il allait commencer l'élaboration du budget de 1912 et qu'il comptait déposer ce projet à la Chambre avant les vacances de Pâques.

Le garde des Sceaux a fait connaître le sens général des observations qu'il devait présenter dans l'après-midi à la commission parlementaire au sujet du statut des fonctionnaires.

Le ministre de l'Intérieur a été chargé de représenter le gouvernement aux observations qui seront faites au sujet de la loi sur le divorce.

## Le travail dans les mines

On a distribué hier, à la Chambre des Députés, le rapport de M. Durafour sur les propositions relatives à la durée du travail des mines.

La proposition adoptée par la commission parlementaire des mines modifie sur des points importants le texte voté par le Sénat. Elle prévoit que « la journée des ouvriers employés dans les travaux souterrains des mines de combustible ne pourra excéder une durée de huit heures, calculée pour chaque poste et pour chaque catégorie d'ouvriers dans les huit dernières heures descendantes jusqu'à l'heure réglementaire de l'arrivée au jour des premiers ouvriers remontants ; pour les mines où l'usage de la poudre est autorisé, cette durée sera calculée de l'arrivée au fond de la galerie d'accès jusqu'au retour au même point ».

Toutefois la durée de présence au fond de la mine des conducteurs de chevaux et leurs aides, surveillants, géomètres, machinistes, etc., non occupés au travail ordinaire de la mine, sera fixée suivant les besoins du service, dans une consigne visée et acceptée par l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique ; cette durée ne pourra jamais être supérieure à neuf heures.

## ECHOS

**Le plus petit Conseil.**  
Le plus petit conseil de France s'est prononcé devant le conseil de révision de Brebecq (Nord), le 5 novembre 1891. Alors qu'un homme mesurant 0 mètre 92 et pesant 25 livres, il est très bien constitué et fort intelligent.

Georges qui est Alain Godeven n'est pas de Brebecq mais de Valenciennes, il ne mesure que 27 centimètres de circonférence de la tête pour offrir un engagement.

## L'ESPRIT DE TOUS

Dans la chambre, Dumont et Pigeon se préparant pour la revue de détail. Et l'un d'eux n'a pu donner des explications : Y avait pas assez à acquiescer !

A la Bourse.  
On parle de Z. financier étonné...  
Je lui répondrais tout à l'heure en gardant le silence, mais un soldat a de la grande réputation.

— A côté de lui ?  
— Non ; sur le siège.  
— Tu m'es fait peur...

## LES GARÇONS DE RECETTES DE LILLE

### N'ONT PAS ÉTÉ MUNIS DE REVOLVERS

comme leurs collègues de Paris

« Le casse-tête, nous déclare le directeur de la Banque de France, est beaucoup plus efficace que le revolver. Il s'agit d'ailleurs moins de lutter contre les agressions que de rendre celles-ci impossibles. Et le remplacement de l'argent et des billets par de simples bons, s'impose ».

### A LA BANQUE DE FRANCE. — HEUREUX RESULTATS D'UNE HEUREUSE INITIATIVE

M. Gréau, directeur de la Banque de France, ne croit pas à l'efficacité du revolver. Il considère la vulgarité matrasque de ces armes à feu comme un obstacle à la sécurité des banques. Il a préféré, dans une heureuse initiative, remplacer les armes à feu par des armes à papier.

M. Gréau, directeur de la Banque de France, ne croit pas à l'efficacité du revolver. Il considère la vulgarité matrasque de ces armes à feu comme un obstacle à la sécurité des banques. Il a préféré, dans une heureuse initiative, remplacer les armes à feu par des armes à papier.

## La Grève des Mineurs EN ANGLETERRE

### 245.000 mineurs avaient cessé le travail hier

London, 29 février.  
La grève se généralise dans les bassins du Pays de Galles, d'Essex et d'Angleterre.

A midi, 245.000 mineurs avaient cessé le travail.

London, 29 février.  
Les ouvriers des services de transport ont déclaré qu'ils soutiendraient la cause des mineurs en se refusant à leur camionnage.

### Les précautions

Le Lloyd assure les fermiers contre les risques que pourraient courir leurs propriétés, leurs récoltes, leur bétail et leurs basses-cours par suite de la grève des mandrives. Le taux est de 5 %.

Les grands propriétaires terriens, surtout ceux du sud du Pays de Galles, assurent leur résidence pour les cas de grève. Le taux est de 2 % à 10 %, si les assurés abandonnent les propriétés et des granges de mines. Le Lloyd assure aussi beaucoup de dommages qui pourraient être causés par suite de la grève, tels que les dégâts faits aux édifices de carreaux.

## DECEPTIONS MILITAIRES en Belgique

On mande de Bruxelles que, chaque jour apporte une nouvelle preuve du regrettable esprit qui a présidé jusqu'à l'organisation de la défense nationale, et ce sont des journaux catholiques, ministériels eux-mêmes, qui révèlent aujourd'hui des faits d'une réelle gravité. L'été dernier, au moment de l'entrée internationale, qui ont compris habituellement l'armement des forts de la Meuse, on envoya à Liège et à Namur une vingtaine de mitrailleuses pour la défense des intervalles des forts.

Ces temps derniers, on jugea nécessaire d'exercer les troupes au maniement de ces mitrailleuses, et dix tira furent prescrits. Or, les mitrailleuses se trouvèrent hors d'usage, après les premiers coups tirés, la raison en fut que les mitrailleuses furent mises à l'écart, en 1906, le directeur de l'école d'application signala dans son rapport qu'il avait constaté que de nombreux coups de feu avaient été tirés sans que les mitrailleuses fussent rechargées. On fit le renforcement pour deux pièces, on ne fit pas pour les autres ; et c'est ainsi que dix-huit mitrailleuses ne furent pas rechargées après les premiers exercices de tir.

Une question sera posée à ce sujet à la Chambre.

## Le bureau du Reichstag

L'élection du bureau définitif du Reichstag est fixée au 8 mars. Conformément au règlement en vigueur, la validation des mandats. D'après les bruits qui circulent hier dans les couloirs des nationaux libéraux s'abandonneront de voter si le bureau serait formé de députés conservateurs et catholiques. On sait qu'il est composé actuellement de deux libéraux et d'un socialiste.

## Les bandits de l'auto grise

### L'automobile retrouvée. — Les bandits tentent de dévaliser une étude de notaire.

Le chef de la bande de plus en plus perturbée de l'école de l'auto grise est entré dans l'affaire de la rue Gréner et l'affaire de la rue du Havre. Dans les deux affaires, c'est le même wetman, un nommé Bonnot, qui tenait la volant des automobiles.

L'automobile grise, volée à M. Buisson, de Saint-Mandé, et au moyen de laquelle les bandits ont commis de nombreux crimes, a été retrouvée dans la circonstance suivante : A six heures un quart, hier matin, une limousine grise à deux places, sans numéro, se trouvait dans un certain village, situé en face du champ de courses de Saint-Ouen, au fond d'une rue en voie de percement qui porte le nom de rue Pierre-Curie. Trois voyageurs de mise correcte, à bord de l'automobile, se trouvaient dans la limousine. On sait qu'il est composé actuellement de deux libéraux et d'un socialiste.